

Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merisreuil
Secteur du Pays du camembert



Avis de mise en valeur de l'architecture et du Patrimoine de la commune de Suro-sen-Auge, Val d'Auge

Document n°3 : Réglement Graphique

Document d'élaboration de l'avis de mise en valeur de l'architecture et du Patrimoine de la commune de Suro-sen-Auge, Val d'Auge

Plan n°2a - Plan Général de la Suro-sen-Auge MAP

Échelle : 1:25000

Document d'élaboration de l'avis de mise en valeur de l'architecture et du Patrimoine de la commune de Suro-sen-Auge, Val d'Auge

- SERVITUDE D'AVIS DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**
- Éléments repris sur le cadastre
- ▣ Bâtiment
 - ▣ Parcelle
 - ▣ Cours et bandes d'eau
 - ☆ Monument Historique : Église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, inscrite en 1979
 - ☆ Bâtiments remarquables
 - ☆ Patrimoine bâti remarquable
 - ▣ Périmètre de 500m autour de l'église cathédrale 194
 - ▣ Éléments de paysage répertoriés sur le document graphique
 - ▣ Front bâti et espace public d'intérêt paysager
 - ▣ Cils et poteaux à protéger
 - ▣ Haies à conserver
 - ▣ Points de vue à préserver
 - ▣ Courbes nivelées à préserver
 - ▣ Jardins et parcs remarquables à préserver
 - ▣ Espaces de plantation vert à préserver
 - ▣ Vergers à préserver
- Secteurs de l'avis de mise en valeur de l'architecture et du Patrimoine**
- ▣ Secteur 1 : Bourg historique et faubourgs domes
 - ▣ Secteur 2 : Péninsule de l'Église
 - ▣ Secteur 3 : Paysage et vallées du Grand Passet

